



Réunion du Comité Directeur du 3 décembre 2024

Présents : Ardouin Jacqueline, Beaujeault Jacky, Cleder Nicolas, Delage Pascal, Delmar Marie-Pierre, Garot Catherine (secrétaire de séance), Lanoë Guy, Li Destri Éric, Lorgeoux Yannick, Mouquet Aline, Munier Jean-Pierre, Renoux Francis (Président) Rideau Patrick, Richard Edith (trésorière), Rolland Bernard

Excusés : Bignan Bénédicte, Briand Pascal, Delage Pascal

Invités : Ferrari Céliane

ORDRE DU JOUR

1. -Validation PV CoDir précédent
2. -Agenda
- 3 – Point sur Budget/Finances
- 4 - Retour d'infos sur réunions hors CD44 (Ligue, CDOS,)
- 5 – Retour sur les dernières compétitions en salle
- 6 – Retour sur cérémonie récompenses athlètes
- 7 – Retour sur cross de Couëron
- 8 – Point sur organisation France FFSU
- 9 – Point sur les Formations
- 10-Questions diverses

Début de séance : 19h15 séance en visio

Un mot a été mis sur le site du Comité pour le décès de Jacques Morand entraîneur ½ fond au RCN

1. Validation des procès-verbaux des CODIR de septembre 2024

PV de septembre validé après modifications

2. Agenda

Les prochaines dates sont :

- 4 décembre : soirée héritage des JO au CREPS de la Chapelle organisée par le CDOS avec présence du Comité Départemental
- 5 décembre : réunion bénévoles /salariés
- 9 décembre : Erasmus + pour le sport avec Céliane
- 12 décembre : entretien avec Frédéric Arino tuteur de Céliane au STAPS
- 10 janvier : Commission finances avec tous les trésoriers des comités organisé par Yves Boisserie
- 20 janvier : Codir+galette
- 27 janvier : visio CDJ
- 15 mars : AG élective du CDOS
- 29 mars : AG de Ligue

Il serait bien de reparler de la soirée des juges. Carquefou était intéressé.

3. Point sur le budget

Le record de licenciés a été explosé ; ce qui laisse présager de meilleures recettes. Plus de 66000€ de rentrée/ l'année dernière. Il n'aura pas échappé que les actualités annoncent une diminution des subventions pour le monde sportif. La réunion de demain avec le Comité Départemental devrait éclaircir les annonces. Le Comité est particulièrement intéressé à cause du pacte de coopération qui est notre subvention principale.

Pour le Comité, il faudrait un scénario sans aucune subvention et voir comment on s'en sort.

Sans vouloir faire de politique, si le budget n'est pas voté, le débat tourne au tour de la reconduction du budget 2024. Les collectivités pourraient mieux s'en sortir que si le budget 2025 était passé.

Cependant les financements AFDAS pour contrats d'apprentissage n'ont pas été versés en totalité mais que la moitié. Ensuite il faut que les dossiers de demandes soient passés avant avril ; après cette date il n'y aura plus d'aide. Les aides représentaient 50% des frais de formation dans la limite de 500€ / structures /an. Les aides pour l'achat de matériel sont également en baisse ce qui est préjudiciable pour le Comité qui doit remplacer le matériel de chronométrie. Un devis par Oméga va être réalisé. Patrick s'en charge.

4. Retour d'info sur réunions hors CD

La convention avec l'UNSS au niveau national est obsolète. Une divergence existe entre la Fédération et l'UNSS. Plus de passerelle pour les jeunes juges entre FFA et UNSS.

L'UNSS n'a pas répondu à l'invitation de Guy pour la formation de jeunes juges pour le samedi précédent.

Francis a participé à l'AG de l'UGSEL Il leur a demandé comment se passait la formation des jeunes juges. Il forme eux-mêmes leurs juges.

L'UGSEL gère le primaire et le secondaire, dans le public les écoles primaires sont gérées par l'USEP. L'USEP est très active puisque le 25 novembre a eu lieu au Stadium une rencontre regroupant plusieurs centaines d'enfants. Leurs ateliers ressemblent à ceux du Pass Athlé. L'été cette rencontre se déroule à la Durantière.

5. Retour sur les dernières compétitions en salle

Beaucoup d'athlètes sur le dernier week-end avec près de 300 minimes (U16). La compétition s'est déroulée de façon satisfaisante même si certains concours ont duré.

Sur la compétition de dimanche étaient présents entre 600 et 700 athlètes.

Bernard Rolland serait d'avis d'avoir des compétitions moins longues (ne pas finir après 19h le samedi et 17h le dimanche). La réalité est qu'il faut faire face aux manques de jury.

La CSO va réfléchir sur le format des compétitions. Sur les départementaux sans minima il est difficile de mettre en place des quotas. Il pourrait être envisagé de décaler certaines disciplines sur d'autres événements (meeting).

6. Retour sur le Challenge Running

Au préalable la CDR n'était pas forcément favorable au mélange piste et running pour la remise des récompenses. Finalement cela ne s'est pas mal passée avec la présence de 25 « pistards » et 29 « runners ». La cérémonie a été bouclée en moins d'1h comme l'engagement avait été pris. Le seul bémol est le manque d'harmonisation des récompenses pour tous les athlètes. Il reste une année pour travailler sur ce sujet même si l'argent provient des courses inscrites au Challenge. Il faut que les membres du CODIR soient également présents. Regis Godillon est OK pour animer gratuitement la cérémonie. Il reste 370€ de bons Cadéos pour l'année prochaine. Le montant des récompenses se décompose ainsi :

- 40€ pour le 1^{er}
- 30€ pour le 2nd et 3^{ème}
- Pour le scratch = 6 personnes -> 70, 40, 30€

L'enveloppe globale était de 1500€. Il faudrait trouver 1000€. Voir si le Crédit Mutuel serait partant

7. Retour sur cross de Couëron

Pascal Briand étant absent, Jacky se fait le porte-parole. Les dirigeants les plus anciens de Couëron ont moyennement accueilli l'article de Ouest-France qui révélait le boycott de certains clubs en contestation de l'engagement payant des adultes. Le fait que ce soit payant est lié aux difficultés rencontrées depuis qu'ils utilisent la chronométrie. L'année dernière s'est soldée par un déficit important. Cette année c'est juste à l'équilibre mais pas de façon satisfaisante vu la mobilisation. Sentiment mitigé entre satisfaction de compter beaucoup de jeunes et insatisfaction que 2 clubs phares du département ne soient pas venus notamment au niveau adulte. La saison de cross est compliquée également avec l'annulation de la Chantrerie, on espère du mieux pour la Chapelle.

Proposition de la CDR pour 2025-2026 : après le constat que les cross existants sont en difficulté et qu'il est ardu de trouver d'autres cross même quand on les soutient techniquement il est proposé une réunion en mars avec l'ensemble des clubs pour une « assise des clubs sur les cross » l'avenir des cross est compromis avec la concurrence des trails. Le marathon de la Baule Iorgne sur cette date car c'est compliqué d'organiser durant les vacances scolaires et week-end de la Toussaint. Il faut que les athlètes viennent sur les cross.

Bernard Rolland évoque le cross de la Chantrerie qui est un évènement extrêmement compliqué à mettre en place car mobilise beaucoup de monde plus qu'en salle ou sur piste sachant que le club parvient à peine à l'équilibre financier. Demander 5€ pour un engagement adulte ce n'est pas grand-chose. Il va falloir que les clubs choisissent si on veut maintenir des compétitions de cross, sinon cela va décourager les organisateurs. Le boycott ne sert pas notre sport.

Pour le CAC c'est une course comme une autre et les adultes qui voulaient s'inscrire payaient leur inscription. Le club n'a pas pris en charge pour des raisons logistiques car compliqué d'aller récupérer les 5€ multipliés par le nombre d'athlètes. Il faudrait pouvoir dire en ligne que le club inscrit tant d'athlètes et qu'il puisse avoir une facture globale. En toute transparence, il y a aussi une menace sur le meeting même si la Mairie reste partenaire, c'est moi sûr pour les autres sponsors.

Couëron permettait aux clubs de faire l'envoi d'une liste et d'envoyer une facture par la suite mais probablement il y a eu déficit de communication comme c'était la 1^{ère} année.

Il faudrait harmoniser les inscriptions pour les cross car les adhérents s'y perdent un peu. Cela paraît difficile car Couëron fait appel à une société de chronométrie, le SNAC gère en interne, quant à la Chapelle, les athlètes peuvent s'inscrire eux-mêmes alors que le club peut également les inscrire. Comme les cross sont ouverts aux non licenciés, il serait souhaitable d'avoir 2 canaux d'inscription.

Pourquoi ne reviendrait-on pas à une méthode moins sophistiquée avec chrono manuel, ganivelles et jury ? Cela permettrait de faire de belles économies.

Edith signale une difficulté supplémentaire quand il n'y a pas de distinction de catégories sur les dossards et pas de ganivelles et qu'il faut récupérer les 3ers à l'arrivée.

Qui va se charger des médailles pour les Championnats Départementaux ? Edith les emmènera.

Quand on a une société de chronométrie, quel est l'intérêt de l'utilisation du E-Logica ? cela a pris un temps infini à Valérie pour former les gens de Couëron mais que les gens ne s'en sont pas servi. A toutes ces problématiques, se rajoutent des manques de communication. À Couëron, vient de se mettre en place une nouvelle équipe qui a une certaine méconnaissance de la FFA.

Comment ne pas perdre d'argent pour les organisateurs de cross ? le Comité 72 rembourse / au nombre de licenciés du département qui ont participé.

8. Point sur l'organisation France FFSU

La FFSU a sollicité la Ligue et le Comité et savoir qui pilote l'évènement et être prêt pour savoir ce qu'il y a à faire. Céliane et Jean-Jacques ont été à des réunions Il faut 2 officiels E-Logica et 1 chronométreur électrique. Il faudrait une quarantaine de juges au Stadium et une dizaine à Lecointre. Céliane va faire un recensement des juges disponibles. Sur le plan technique l'enchaînement longueur -triple au Stadium et l'enchaînement disque marteau à Lecointre semblent peu réalistes avec 16 athlètes. Pour le 400m H en salle, nous n'avons pas les haies conformes au niveau largeur. Il faudra utiliser les haies d'entraînement. Francis souhaitait que Céliane pilote, mais sur cette période, elle sera absente pour des raisons de vacances, de révisions et d'exams.

Est-ce qu'il y aura quelqu'un de la Ligue présent ?

9. Points sur les formations.

1^{ère} réunion de la commission formation le 19 novembre 2024 avec les différents formateurs ; des dates de formation ont été programmées pour le début février et en mars pour les niveaux assistants juges et juges, une communication des dates sera envoyée par Alexandra Bescond de la Ligue aux majeurs licenciés du 44. Céliane mettra les infos sur le site du CD44 et demander des accès pour faire la page sur « Sports Régions »

Les évaluations continuent pour les personnes formées l'année dernière et celles de l'année d'avant.

On attend une réponse pour les formateurs courses.

Les Pré-France de lancers longs auront lieu à Saint-Nazaire le même week-end que les France U 23

10. Questions diverses

Pour les Equip' Athlé 2 juges / équipes.

Quelles sont les formalités pour rouvrir une section sport santé ? les seules formations inscrites à l'OFA se déroulent à Liévin. Louis Morin s'occupe des formations entraîneurs sports santé à la Ligue.

La CSO va se réunir prochainement pour réfléchir sur le format des compétitions pour réduire leur amplitude. Il va falloir actualiser le calendrier, car les pré-France de lancers longs vont se dérouler à Saint Nazaire le même jour que les France U23 à Nantes. Ces lancers longs ont lieu traditionnellement dans la région Centre mais qui ne peut pas cette année. Il va falloir se répartir les jurys.

Fin de séance : 21h15

La Secrétaire Générale
Catherine GAROT

Le Président,
Francis Renoux